COSMETICOBS

Fiches pratiques : le Dossier d'Information sur le Produit

LE DATABOOK 2018

DIP - 1223/2009

LES ÉDITIONS DE L'OBSERVATOIRE DES COSMÉTIQUES
COSMETICOBS.COM

DIP, LE DOSSIER D'INFORMATION SUR LE PRODUIT COSMÉTIQUE ..... p. 2
DIP : Quelles responsabilités pour qui ? ..... p. 3
Produits concernés par le DIP ..... p. 5
DIP : sous quel format, dans quelle langue ? ..... p. 6
Localisation et accès au DIP ..... p. 7
Informations requises dans le DIP : Description du produit ..... p. 9
Informations requises dans le DIP : Rapport sur la Sécurité du Produit Cosmétique ... p. 10
Informations requises dans le DIP : Méthode de fabrication et déclaration de conformité aux BPF ... p. 13
Informations requises dans le DIP : Preuves de l'effet revendiqué ..... p. 14
Informations requises dans le DIP : Données relatives aux expérimentations animales ... p. 15
DIP : Qui peut être évaluateur de la sécurité ? ..... p. 16
Mise à jour du DIP ..... p. 17
Accès du public aux informations du DIP ..... p. 18
Période de conservation du DIP ..... p. 20

DIP, le Dossier d'information sur le produit cosmétique

Le 11 juillet 2013, le Règlement n°1223/2009, dit Règlement Cosmétiques, a remplacé totalement l'ancienne Directive qui régissait les produits cosmétiques depuis 1976. Refonte d'un texte qui avait fait l'objet de nombreuses modifications et adaptations techniques au fil des ans, ce Règlement n'a pas apporté de changements fondamentaux dans les principes généraux. Mais il a renforcé la notion d'un Dossier d'Information sur le Produit (DIP), codifié et structuré autour du Rapport sur la Sécurité du Produit Cosmétique (RSPC). Ce dossier propose une série de zooms pratiques, pour assurer la conformité de vos DIP à l'actuelle réglementation.

© CosmeticOBS-L'Observatoire des Cosmétiques, 2022
8 rue Bernard Iské
92350 Le Plessis-Robinson – France

115 €
ISBN : 979-10-92544-22-0

info@cosmeticobs.com
cosmeticobs.com